



Aide pour la formation au permis A1



Le CAES de l'ex SNEPC soucieux de promouvoir la sécurité routière propose une subvention d'un montant de **150 euros** à la formation au permis A1 (hors formation complémentaire de 7 heures).

Cette subvention est accordée :

- Pour les enfants des adhérents internes et ceux du conjoint ayant droit déclaré, sous réserve que ces derniers soient rattachés au foyer fiscal de la famille.

Pour obtenir votre subvention, vous devez :

- Remplir et joindre le formulaire ci-dessous,
- Joindre l'original de la facture établie par l'auto-école avec son tampon, - -
- Joindre une photocopie recto verso du permis de conduire de catégorie A1.
- Votre RIB pour le remboursement par un premier virement,

Demande à envoyer à l'adresse suivante :

Nathalie VERPILLOT
Centre d'examens des permis de conduire
17 avenue du Grand Sablon
38700 LA TRONCHE



Formulaire de demande de subvention
Formation permis A1

Nom et prénom de l'adhérent : _____

Adresse mail : _____

Nom et prénom du bénéficiaire : _____

Date de naissance : _____

Parenté avec l'adhérent : _____

€ - Facture établie par l'auto-école

€ - Copie recto verso du permis de conduire

€ - RIB (pour une 1^{re} demande) pour le remboursement par virement

Date : _____ *Signature du demandeur*

----- réserv  au CAES -----

Date de r ception de la demande : _____

€ - Justificatif

€ - RIB ou enveloppe

Montant : _____ - Date de paiement : _____

€ - Virement n  _____